

Mercredi 15 février 2023

**Réponse CGT
Accord Egalité Professionnelle
entre les femmes et les hommes**

Comme évoqué lors de nos différentes réunions de négociations et même si l'entreprise est contrainte par la loi de procéder à la convocation des organisations syndicales pour « négocier » la thématique de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, sans aucune contrainte de résultats, l'organisation syndicale CGT rappelle que les obligations légales en termes d'égalité professionnelle et la non-discrimination ne peuvent être négociés et le seul paramètre sur lequel, la CGT pouvait être un partenaire de dialogue était celui de la conciliation vie professionnelle vie privée, et sur cette thématique, et au regard de l'accord proposé par la direction, la CGT regrette le peu d'intérêt de cette dernière sur ce volet, oh combien important pour la population féminine de notre entreprise.

En effet, il s'agissait de reconnaître aux femmes le mérite d'être dans un environnement anxiogène lié à leurs responsabilités au travail ainsi que leur rôle majeur au sein du foyer.

La révision de la planification pour assouplir les heures de travail et de repos, des jours de repos consécutifs ce qui est loin d'être le cas dans tous les établissements, facilitation à la population femme l'accès aux postes évolutifs et à responsabilité, réelle prise en compte des demandes de régularisation liées à la différence de traitement dans un même service sans attendre d'hypothétiques mesures lors des NAO.

Autant de sujets que la CGT aurait aimé aborder avec vous lors de ces échanges. Hélas, la CGT n'a décelé aucune volonté d'aboutir de la part de la direction qui se suffit de brandir des tableaux et des chiffres tentant d'expliquer les améliorations de l'entreprise sur le thème de l'égalité professionnelle, alors même que nous constatons qu'il y a toujours une majorité d'hommes à des postes de responsables et encore moins de femmes au niveau des responsables de l'entreprise.

Par ces constats, la CGT comprend que la direction ne compte pas changer les choses et se suffit de constats et pour toutes ces raisons, ne sera pas signataire de cet accord qui à son sens ne répond sur aucun point concernant les axes de travail et d'amélioration de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

La délégation CGT